Réponse

1/ Type de mission :

Il s'agit d'une mission d'audit légal ou contractuel, plus précisément une mission de commissariat aux comptes dans le cadre d'une introduction en bourse. Cette mission est réalisée par un expert-comptable inscrit à l'Ordre des Experts Comptables et qui a la qualité de commissaire aux comptes. Son rôle est de certifier que les comptes de l'entreprise sont réguliers, sincères et donnent une image fidèle de sa situation financière.

2/ Finalités de cette mission :

- **Assurer la transparence et la fiabilité de l'information financière :**
  - L'introduction en bourse implique l'ouverture du capital de l'entreprise au public. Les investisseurs ont besoin d'informations financières fiables pour prendre leurs décisions. La certification des comptes par un commissaire aux comptes garantit que ces informations sont exactes et conformes aux normes comptables.
- **Renforcer la confiance des investisseurs :**
  - La certification des comptes par un professionnel indépendant renforce la crédibilité de l'entreprise et rassure les investisseurs potentiels. Cela est essentiel pour le succès de l'introduction en bourse.
- **Se conformer aux exigences légales et réglementaires :**
  - L'introduction en bourse est soumise à des réglementations strictes, notamment celles de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) et de la Bourse de Casablanca. La certification des comptes est une étape obligatoire pour se conformer à ces exigences.
- **Faciliter l'accès au marché des capitaux :**
  - La certification des comptes permet à l'entreprise de démontrer sa solidité financière et sa capacité à respecter ses engagements. Cela facilite l'accès au marché des capitaux et permet de lever des fonds plus facilement.
- **Améliorer la gouvernance de l'entreprise :**
  - La mission de commissariat aux comptes contribue à améliorer la gouvernance de l'entreprise en renforçant les contrôles internes et en favorisant la transparence.

En résumé, la certification des comptes pour une introduction en bourse est une mission cruciale qui vise à garantir la fiabilité de l'information financière, à renforcer la confiance des investisseurs et à faciliter l'accès au marché des capitaux.